

Responsabilités des élus dans la communauté de communes du Causse de Labastide-Murat (CCCLM) et différentes commissions locale

#### • CCCLM

- MARTY Alain – titulaire - CONTE-ALIBERT Bernard – suppléant

#### - Commiss Action sociale

MARTY Alain - TOURLAN Patricia

#### - Commiss Aménagement Espace

CHABROUX Patrice

#### - Commiss Développement économique

CHABROUX Patrice

#### - Commiss Environnement

CHABROUX Patrice

#### - Commiss Tourisme

CONTE-ALIBERT Bernard

#### - Commiss Voirie

LALO Jacques

#### - SYMICTOM

CHABROUX Patrice - BIRONNEAU Josiane

#### • SCOT

MARTY Alain

#### • Fédération départ. d’Energie du Lot (FdÉL)

LACAZE Sylvain – BIRONNEAU Josiane – titulaires

QUENNESON Henri - CHABROUX Patrice - suppléants

#### • Synd. Intercom. Adduct. Eau potable de Francoules

QUENNESON Henri – MARTY Marie-Christine – titulaires

TOURLAN Patricia – MARTY Alain – suppléants

#### • Synd. Intercom. Adduct. Eau Potable La Pescalerie

CONTE-ALIBERT Bernard – CHABROUX Patrice - titulaires

LALO Jacques – GANIL Thomas – suppléants

#### • Parc Naturel régional des Causses du Quercy

LACAZE Sylvain – titulaire

CHABROUX Patrice – suppléant

#### • Commission Communale d’appel d’offres

MARTY Alain – président

CHABROUX Patrice – LACAZE Sylvain – GANIL Thomas –

titulaires

CONTE-ALIBERT Bernard – LALO Jacques – MARTY MC –

suppléants

#### • C.C.A.S.

MARTY Alain président

BIRONNEAU Josiane – TOURLAN Patricia – MARTY MC

CHABROUX Patrice

4 personnes nommées par le maire :

MECHENIN Elisabeth – CHATENAY Simone – ROUY

Catherine – LACAM Michèle

#### • Commission communale Voirie

LALO Jacques – CONTE-ALIBERT Bernard – GANIL Thomas

LACAZE Sylvain

#### • Com communale Bâtiments Communaux et Investissements

BIRONNEAU Josiane – CHABROUX Patrice - LACAZE

Sylvain – LALO Jacques – CONTE-ALIBERT Bernard

#### • Délégué pour signer les actes administratifs

CONTE-ALIBERT Bernard

#### • Commission école

MARTY Alain – TOURLAN Patricia – MARTY Marie-Christine

#### • Commission salle des fêtes

TOURLAN Patricia – MARTY Marie-Christine – QUENNESON

Henri

#### • Délégués pour encadrement employé municipal

LALO Jacques – CHABROUX Patrice

#### • Correspondant du SDIS

QUENNESON Henri

#### • Délégué du SYDED

MARTY Alain – titulaire – MARTY Marie Christine - suppléante

Taxes locales en pourcentage	2014
Taxe d'habitation	12,13
Taxe sur le foncier bâti	15,95
Taxe sur le foncier non bâti	163,39
Cotisation foncière des entreprises	24,95

#### Achats de matériels

- Tondeuse autoportée	5600€
- Autolaveuse	1581€
- aspirateur portable	380€
- balai en V	60€

#### Réforme des rythmes scolaires du RPI

Depuis la rentrée de septembre 2014, la mise en place des temps périscolaires dans les écoles de St cernin – Lauzès – Sabadel lauzès sont effectives.

L’effectif total des écoles est de 69 élèves ( 21 à St Cernin – 20 à Lauzès – 28 à Sabadel-lauzès).

Pour l’école de St cernin, les lundis et jeudi de 13h30 à 14h avec Geneviève , les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30 avec intervenant extérieur : mardi – approche de l’Occitan – vendredi – approche de l’écriture chinoise et gymnastique douce.

Le coût des temps périscolaire est entièrement pris en charge par la collectivité.

#### Projets à l’étude

**Maison de Paul** : une demande d’expertise du sol est en cours auprès d’une entreprise pour évaluer les possibilités de consolidation des murs et devis des travaux possibles.

**Hangar Dufour** : la faisabilité de réfection du hangar est possible suite à la visite d’un charpentier et menuisier.

Un devis complet - toiture et bardage – a été demandé ainsi d’un devis pour un bâtiment neuf.

**Ecole – Salle des fêtes** : une étude est faite sur une rénovation du bâtiment de l’école et de la salle des fêtes.

Un dossier du CAUE ( conseil d’architecture d’urbanisme et de l’environnement) a été présenté au maire et au conseil.

Alain MARTY a rencontré plusieurs fois l’inspecteur de l’éducation nationale sur le devenir de l’école.

**Traversée du bourg** : avec la démolition de la maison « Vanel » rachetée par Mr et Mmme ROUMIEUX, frappée d’alignement, il est envisagé de réaliser des travaux d’embellissements de la traversée du bourg : trottoir, canalisations refaites... étude en collaboration avec le conseil général, le CAUE et le parc.



**Samedi 06 septembre 2014**

#### Un grand moment de solidarité – une journée citoyenne

c'est dans la bonne humeur qu'une trentaine de saint-cernois ont répondu à l'appel du conseil municipal afin de participer à la rénovation du petit patrimoine de la commune, qui embelli notre cadre de vie...

- La réfection d’un muret à la fontaine de Peyralat
- Débroussaillage d’un chemin allant à la fontaine de Fontgrand
- Remplacement de la grille sur la citerne (Chapelle St Roch)
- Travaux administratifs
- Amélioration du terrain de pétanque

Merci à tous et bravo ! A la prochaine !!



#### Travaux effectués et en cours :

- réfection de la porte de l’église : 1400€
- réfection de la peinture de la cantine de l’école (fait par Jean Michel)
- Obturation des 6 puits de lumières de la cantine et changement de la porte de la cantine ( 2872€ en cours)
- Réfection de la toiture de la chapelle St Roch (devis signé 1557€)
- Réseau pluvial de la « maison Paul » à maison « Roumieux » ( devis signé 6389€)
- Pose de carrelage dans les WC du salon de coiffure et peinture (300€ fait par Jean Michel)
- Changement des WC du salon de coiffure et menus travaux de plomberie (500€)
- Mise à la hauteur et pose d’un sous meuble lavabo dans la salle de classe (300€)
- Chemin de Goussaroc 15000€
- Mur « maison Roumieux » 6000€

#### Salon de coiffure :

Aurore a cessé son activité au salon de coiffure à la rentrée.

La municipalité a recherché une autre candidate pour reprendre cette activité. Normalement, nous pouvons vous annoncer que le salon de coiffure devrait rouvrir dès le début décembre avec Madame Christine CRESPON.

#### Cours de gym :

Depuis le début octobre, l’association « Lou Coustalou » propose des cours de gymnastique douce à la salle des fêtes de St Cernin.

Les cours ont lieu le lundi de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h.

Les cours sont dirigés par Mr Vahe ABRAHAMYAN prof de taichi et de kung fu ( intervenant également pendant les rythmes scolaires).

La cotisation est de 4€ à l’association et de 32€ par trimestre.

Renseignements auprès de Mr CHATENAY (0565313439) ou Mr CHABROUX (0565225924)

#### Internet :

Pour les personnes désirant recevoir ce bulletin ou autre informations de la mairie par internet, veuillez communiquer votre adresse mail au secrétariat de la mairie